

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Compétences - Niveaux de maîtrise	Descripteurs	Niveau 1 Maîtrise insuffisante	Niveau 2 En cours d'acquisition <i>Attendu fin M1</i>	Niveau 3 En bonne voie <i>Attendu fin M2</i>	Niveau 4 Maîtrise satisfaisante
CC1 : Faire partager les valeurs de la République	- Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations. - Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.	Rencontre des difficultés pour faire partager et incarner pas les valeurs de la République.	Respecte et comprend les valeurs de la République mais ne les fait pas partager.	Respecte les valeurs de la République, sait les incarner dans sa mission d'enseignant. *** Respecte l'esprit critique des élèves.	Incarne et fait partager les valeurs de la République dans sa posture d'enseignant. *** Aide les élèves à développer leur esprit critique sans émettre d'opinions ou jugements.

CC2 : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	- Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'École, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens. - Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'École et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.	Ne connaît pas ou connaît partiellement les obligations professionnelles. *** Perçoit insuffisamment les notions de droit et de justice dans son enseignement. *** Présente des difficultés à considérer et à respecter la règle.	Les obligations professionnelles (Ponctualité, assiduité, communication, sécurité, etc...) sont connues et respectées. *** Connait le règlement intérieur de l'établissement et ses principes essentiels.	Connait les enjeux des politiques éducatives. *** S'attache à faire respecter le règlement intérieur. *** Connait les obligations professionnelles, les respecte le plus souvent. *** Conduit son enseignement selon les règles édictées dans l'établissement.	Inscrit son action dans les enjeux des politiques éducatifs actuelles. *** Respecte les obligations professionnelles. *** Fait respecter le règlement intérieur. *** Permet la prise de conscience par les élèves des règles et des notions de droit et de justice.
CC3 : Connaître les élèves	- Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte. - Connaître les	Enseigne sans tenir compte des caractéristiques des élèves. *** Enseigne sans connaissances des procédures d'apprentissage	Appréhende les besoins des élèves dans la globalité de la classe. **** Identifie une diversité dans les processus	Identifie les besoins spécifiques des élèves et mesure la nécessité de les prendre en compte.	Tient compte des besoins spécifiques des élèves dans la conception et la conduite de son enseignement. ***

et les processus d'apprentissage	processus et les mécanismes d'apprentissages, en prenant en compte les apports de la recherche. - Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.	des élèves.	d'apprentissage des élèves.	*** Effectue des choix en identifiant des processus d'apprentissage des élèves.	Est attentif aux procédures mises en œuvre par les élèves. *** Apprécie les effets de ses choix sur les apprentissages des élèves et régule son enseignement
CC4 : Prendre en compte la diversité des élèves	- Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves. - Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap. - Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.	Enseigne sans tenir compte de la diversité des élèves *** Ignore l'existence des personnes et/ou dispositifs ressources (PPRE, PAP, PAI, Référents MDA, ...)	Identifie la diversité des élèves au sein de la classe sans parvenir à en tenir compte. *** Identifie les personnes et/ou dispositifs ressources.	Prend en compte la diversité des élèves dans la conception et la mise en œuvre de son enseignement. *** Participe à la mise en place de dispositifs (PPRE, PAP, PAI, ...).	Repère les points d'appui de chaque élève pour construire une ou des démarches d'apprentissage individuelles et/ou collectives appropriées. . *** Initie des rencontres et participe de façon constructive au suivi de l'élève.
	- Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et	Appréhende difficilement la notion de parcours de l'élève au sein de l'établissement et plus globalement au sein de l'institution.	Identifie le parcours de l'élève au sein de l'établissement et les différents acteurs contribuant à son	Participe ponctuellement à la construction des parcours des élèves et s'inscrit	Contribue régulièrement et dans une dynamique collective à la construction des parcours des élèves,

CC5 : Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	éducatif. - Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. - Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique, etc.), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives. - Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et	*** Identifie difficilement les objectifs d'apprentissages du socle commun *** Assiste aux conseils de classe sans prendre part à la réflexion collective autour de l'élève. *** Appréhende difficilement son rôle dans l'accompagnement de l'élève pour construire son projet de formation et d'orientation	accompagnement. *** Fait ponctuellement le lien entre les enseignements disciplinaires et les objectifs du socle. *** Répond aux sollicitations des acteurs de l'accompagnement éducatif et pédagogique de l'élève dans le cadre de la préparation des conseils de classe, du conseil pédagogique *** Identifie les objectifs et enjeux des actions et séquences proposées aux élèves dans la construction de leur parcours de formation et d'orientation	ponctuellement dans la dynamique collective y contribuant. *** Intègre régulièrement les objectifs du socle dans son enseignement. *** Contribue régulièrement à la réflexion menée autour de l'accompagnement éducatif et pédagogique des élèves dans le cadre des conseils de classe. *** Participe ponctuellement à la conception et/ou l'animation des séquences proposées aux élèves dans la construction de leur parcours de formation et d'orientation.	dans l'établissement et dans le cadre des liaisons école-collège ou collège-lycée. *** Intègre explicitement les objectifs du socle dans son enseignement et évalue les compétences du socle. *** Contribue régulièrement à la réflexion menée autour de l'accompagnement éducatif et pédagogique des élèves dans les différentes instances. *** Est à l'initiative d'actions, de séquences, ... contribuant à la construction du parcours de formation et d'orientation des élèves.
--	--	--	--	---	---

	leur orientation.				
--	----------------------	--	--	--	--

CC6 : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	- Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés. - Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative. - Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle. - Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les	Est peu conscient de sa mission au sein de l'institution scolaire et de sa responsabilité d'éducateur à l'égard des élèves.	Comprend les enjeux et les obligations liés à sa mission d'éducateur. *** Fait preuve d'une vigilance encore insuffisante face aux comportements discriminants et/ou violents au sein de la classe. *** A conscience des différences entre les élèves au sein de sa classe sans pouvoir encore les prendre en charge.	S'investit dans sa fonction mission d'éducateur. *** Adopte une posture favorisant les conditions d'un respect mutuel au sein de la classe. *** Parvient à apporter une attention et accompagnement appropriés à certains élèves.	Parvient à inscrire les enjeux éducatifs dans ses pratiques d'enseignement. *** Pose les conditions et fait vivre les règles d'une vie collective fondée sur le respect mutuel et la lutte contre les discriminations. *** Accorde à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.
---	--	--	--	--	---

	garçons, les femmes et les hommes. - Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance. - Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution. - Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage. - Respecter la confidentialité des informations individuelles				
--	--	--	--	--	--

	concernant les élèves et leurs familles.				
CC7 : Maîtriser la langue française à des fins de communication	- Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle. - Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.	Maitrise insuffisamment la langue française. *** Utilise un langage professionnel inadapté.	Maitrise correcte de la langue française (syntaxe et lexique) *** Perçoit la nécessité d'adapter son niveau de langage sans y parvenir systématiquement.	S'exprime clairement à l'oral et à l'écrit. *** Utilise un vocabulaire et des expressions adaptés à la situation professionnelle.	S'exprime avec clarté et précision à l'oral et à l'écrit en prenant en compte la diversité de ses interlocuteurs. *** Très bonne maitrise de la langue française
CC8 : Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier	- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. - Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.	(A1) Comprend très partiellement une ressource en LVE, même avec une aide. *** Identifie difficilement une ressource pertinente. *** Echange très difficilement en LVE. *** Identifie difficilement les enjeux culturels d'une LVE.	(A2) Comprend l'essentiel d'une ressource en LVE avec des aides. *** Sait identifier une ressource pertinente, avec un accompagnement. *** Identifie ponctuellement des ressources utilisables dans son enseignement. *** Echange en LVE dans des situations simples. *** Identifie et mobilise quelques éléments culturels dans son	(B2) Comprend et exploite de façon autonome une ressource en LVE. *** Recherche et sélectionne des ressources de façon autonome. *** Intègre des ressources pertinentes dans son enseignement. *** Communique en LVE dans des situations professionnelles courantes. ***	(C1) Comprend, exploite et met en perspective une ressource en LVE. *** Diversifie, sélectionne des ressources et en évalue la pertinence. *** Conçoit des situations d'apprentissage mobilisant langue et culture. *** Communique et collabore dans des contextes professionnels variés. *** Met en perspective

			enseignement.	Exploite des éléments culturels de la LVE dans son enseignement.	langues, cultures et points de vue pour développer l'ouverture des élèves.
CC9 : Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier	- Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs. - Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative. - Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet. - Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.	Utilise peu ou pas le numérique en classe, ou sans plus-value pédagogique. *** Les élèves sont de simples consommateurs de contenus numériques préparés par l'enseignant. *** Ne prend pas en compte les enjeux de responsabilisation, de protection des données (RGPD) ou de citoyenneté numérique. *** Utilise peu ou mal les outils institutionnels (ENT, messagerie) et n'engage aucune veille ni formation numérique.	Mobilise quelques outils ou ressources numériques basiques pour appuyer son enseignement. *** Propose occasionnellement aux élèves de produire un document ou un contenu numérique dans un cadre très guidé. *** Sensibilise ponctuellement les élèves aux règles de base (charte d'usage de l'établissement, droits d'auteur, respect en ligne). *** Utilise les outils institutionnels pour communiquer (ENT, mail) et sollicite de l'aide ou des ressources pour se former au numérique.	Intègre régulièrement le numérique pour différencier les parcours d'apprentissage et/ou proposer des activités de travail collaboratif entre élèves. *** Guide les élèves dans la création de contenus numériques variés et commence à développer leur esprit critique face à l'information et aux outils. *** Intègre de manière explicite la prévention, le respect des données personnelles (Pix, CRCN) et le droit d'auteur dans ses séances d'enseignement. *** Communique efficacement via les réseaux/outils institutionnels et participe à des actions	Conçoit et adapte des scénarios pédagogiques enrichis par le numérique, permettant une réelle individualisation et une collaboration active des élèves. *** Place les élèves en situation d'expérimenter, de créer et de porter un regard critique autonome sur les productions et outils numériques utilisés. *** Développe chez les élèves une posture citoyenne, responsable et autonome face aux risques et usages du numérique (identité numérique, réseaux sociaux). *** Exerce une veille active, partage ses pratiques numériques avec l'équipe

				de formation ou d'échanges de pratiques (Pix+Édu, Magistère).	éducative et exploite le numérique pour son développement professionnel continu.
CC10 : Coopérer au sein d'une équipe	- Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives. - Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation. - Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.	Inscrit son action professionnelle dans une démarche individuelle par choix ou méconnaissance	Identifie les enjeux d'un travail collectif ** Identifie les acteurs pour inscrire son action dans dynamique collective	Participe à des actions conduites en équipe. *** Identifie les objectifs des actions qu'il inscrit dans un collectif	Initie des dynamiques collectives au service des élèves *** Mesure la plus-value des actions collectives auxquelles il contribue
CC11 : Contribuer à l'action de la communauté éducative	- Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation. - Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre. - Prendre en compte les caractéristiques de l'école	Limite son action à la dimension de la classe. *** Connaît peu les acteurs de la communauté éducative et les caractéristiques de l'établissement.	Identifie les objectifs et les enjeux des différentes réunions avec les membres de la communauté éducative. *** Identifie les différentes actions menées au sein de la communauté	Sait conduire un entretien en autonomie en utilisant un langage clair et adapté à la situation. *** Contribue ponctuellement et/ou partiellement à l'action de la communauté éducative en	Sait conduire une réunion, pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation. *** Contribue à l'action de la communauté éducative en s'impliquant activement dans la conception et la mise

	ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs. - Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.		éducative. *** Prend partiellement en compte les caractéristiques de l'établissement, de ses publics, de son environnement et de son territoire. *** Identifie les membres de la communauté éducative au sein de l'établissement.	s'impliquant dans la mise en œuvre de projets. *** Inscrit son action en référence au projet d'établissement *** Identifie les différents membres de la communauté éducative et leurs rôles.	en œuvre de projets. *** Prend part à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet d'école ou d'établissement *** Coordonne ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative
CC12 : Coopérer avec les parents d'élèves	- Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents. - Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel. - Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.	A peu conscience des relations extérieures à assumer dans ses fonctions de personnel enseignant d'éducation.	Identifie les principes d'une relation de confiance avec les parents. *** Participe aux rencontres institutionnelles parents/enseignants.	Repère les situations nécessitant le dialogue avec les parents. *** Instaure un dialogue avec les parents pour les informer sur les résultats de leur enfant. *** Participe aux rencontres institutionnelles parents/enseignants.	Instaure un dialogue bienveillant avec les parents fondé sur l'écoute réciproque. *** Sait tenir compte des informations transmises par les parents. *** Organise les conditions d'un suivi partagé de la scolarité de l'élève. *** Adopte un discours rassurant, confiant et

					prévoyant fondé sur des observations précises et étayées.
CC13 : Coopérer avec les partenaires de l'école	- Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires. - Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux. - Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement	Ignore la possibilité de lier des relations avec l'extérieur dans le cadre de son enseignement.	Identifie les partenaires de l'école et leurs actions sans clairement identifier les possibilités de coopération possible.	Inscrit son action dans le cadre de coopérations initiées au sein de l'établissement.	Contribue à la mise en œuvre d'un projet en en collaboration avec des partenaires de l'établissement.

	numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.				
CC14 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques. - Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques. - Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action. - Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.	Prend difficilement du recul sur sa pratique professionnelle. Approfondit trop peu ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.	Articule partiellement sa pratique professionnelle et les connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques. *** Articule description de sa pratique et perspectives d'évolution sans proposer une analyse suffisante.	Construit des liens entre des situations professionnelles vécues et observées et des savoirs théoriques en ajustant sa pratique. *** S'engage et s'investit dans une démarche d'analyse de sa pratique professionnelle (avec le tuteur et entre pairs). *** Identifie des ressources pertinentes avec ses questionnements.	Développe curiosité scientifique, didactique et pédagogique avec rigueur et esprit critique. *** Conduit une analyse de sa pratique professionnelle seul, et/ou entre pairs pour développer ses compétences professionnelles. *** Met en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences communes à tous les professeurs

Compétences/Degrés de maîtrise	Descripteurs	Niveau 1 Maîtrise insuffisante	Niveau 2 En cours d'acquisition Attendu fin M1	Niveau 3 En bonne voie Attendu fin M2	Niveau 4 Maîtrise satisfaisante
P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	- Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques. - Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant. - Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement. En particulier, au collège - Accompagner les	Maîtrise insuffisamment les savoirs disciplinaires. *** Connait insuffisamment les contenus d'enseignement. ** Appréhende Insuffisamment les enjeux épistémologiques et didactiques. *** Connait approximativement les textes institutionnels et/ou les référentiels.	Maîtrise difficilement et partiellement les savoirs disciplinaires. *** Identifie partiellement les enjeux épistémologiques et didactiques. *** Connait les textes institutionnels et/ou les référentiels.	Maîtrise suffisamment les savoirs disciplinaires . *** Construit une transposition didactique rigoureuse. *** Se réfère aux textes institutionnels et/ou les référentiels pour concevoir son enseignement.	Maîtrise de manière approfondie les savoirs disciplinaires. *** Construit une transposition didactique adaptée aux élèves. *** Est capable de porter un regard critique et constructif sur les textes institutionnels et/ou les référentiels.

	élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline. En particulier, au lycée général et technologique - Articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.				
P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement	- Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves - Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite. - Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève. En particulier, au lycée	Maitrise insuffisamment la langue française. *** Appréhende insuffisamment la langue française comme objet d'apprentissage (à l'oral et à l'écrit). *** Appréhende insuffisamment la langue française comme moyen d'apprentissage (à l'oral et à l'écrit).	Maitrise correcte de la langue française (syntaxe et lexique). *** Identifie l'objectif de maitrise de la langue française dans sa discipline. *** Perçoit les enjeux de la langue française au service des apprentissages disciplinaires.	S'exprime clairement et correctement à l'oral et à l'écrit pour favoriser la compréhension des élèves. ** Intègre régulièrement l'objectif de maitrise de la langue française dans son enseignement. . *** Prend en compte le niveau de maitrise de la langue des élèves pour la construction des savoirs disciplinaires.	S'exprime avec clarté et précision à l'oral et à l'écrit pour favoriser la compréhension des élèves. *** Construit des situations favorisant l'enrichissement de la langue des élèves. *** Adapte le niveau de maitrise de la langue des élèves à la construction des savoirs disciplinaires.

	professionnel : - Utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.				
P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	- Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation. - Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers. - Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans	Epreuve des difficultés à penser la progressivité des apprentissages. *** Identifie approximativement et formule difficilement les objectifs d'apprentissage. *** Appréhende insuffisamment les besoins des élèves et leurs difficultés éventuelles d'apprentissage. *** Formalise insuffisamment son enseignement (séquences, séances, ...).	Envisage la progression des apprentissages partiellement. *** Définit partiellement les objectifs d'apprentissage. *** Propose des situations d'enseignement partiellement adaptées aux objectifs, compétences à développer et notions à construire. *** Identifie la nécessité de prendre en compte la diversité des élèves.	Planifie son enseignement à court et moyen terme selon une progressivité adaptée aux apprentissages visés. *** Propose des situations d'enseignement répondant aux objectifs, compétences à développer et notions à construire. *** Prend régulièrement en compte la diversité des besoins des élèves, notamment par des stratégies d'étayage adaptées.	Planifie son enseignement sur l'année, selon une progressivité adaptée aux apprentissages visés ainsi qu'aux besoins identifiés des élèves. *** Conçoit et met en œuvre des situations d'apprentissage prenant en compte les obstacles didactiques, proposant des stratégies d'étayage, et en rendant explicites les objectifs d'apprentissage visés. *** Met en œuvre un enseignement en prenant appui sur la diversité des besoins des élèves.

	l'accès aux connaissances. Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées. - Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées. En particulier, au lycée - Faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur. - . Contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur. En particulier, au lycée professionnel - Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans				
--	--	--	--	--	--

	un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques. - Entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.				
P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	- Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance. - Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités. - Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux	Adopte une posture peu compatible avec un cadre de travail serein et en sécurité des élèves. *** Identifie difficilement des modalités pédagogiques qui favorisent un climat propice aux apprentissages. ***	Adopte une posture permettant l'engagement des élèves de façon sereine. *** Identifie les objectifs d'apprentissages sans les rendre explicites. *** Arrive à suivre des choix pédagogiques et qui permettent de maintenir un climat propice aux	Adopte une posture favorisant les apprentissages de tous les élèves *** Rend explicites les objectifs d'apprentissages et mesure la nécessité de donner du sens aux apprentissages. *** Effectue des choix	Met en place et adapte un cadre de travail efficace et pertinent pour les apprentissages. *** Varie les choix pédagogiques pour donner du sens aux apprentissages et veiller à l'implication continue de tous élèves. ***

	le sens des apprentissages. - Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs. - Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques. - Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent En particulier, au lycée professionnel - Favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves.	Structure insuffisamment les dimensions spatiales, temporelles et matérielles pour permettre les apprentissages de la classe. *** Identifie difficilement les enjeux et principes d'une dynamique collective au service des apprentissages.	apprentissages *** Identifie les éléments organisateurs d'une séance (dimensions spatiales, temporelles et matérielles) et les met en place partiellement pour favoriser l'activité des élèves. *** Identifie les principes essentiels favorisant la collaboration/coopération entre les élèves.	pédagogiques cohérents avec les objectifs d'apprentissages et pertinents pour impliquer les élèves dans les apprentissages. *** Maîtrise l'organisation d'une séance (temps, espace, matériel, ...) pour favoriser les apprentissages des élèves. *** Met en place ponctuellement des modalités favorisant la collaboration/coopération entre les élèves.	Varie les modalités d'organisation pédagogique d'une séance pour favoriser la diversité des expériences des élèves. *** Propose régulièrement des modalités permettant la collaboration/coopération entre élèves au service des apprentissages et rend explicites les compétences sociales développées.
--	---	--	---	--	--

	- Contribuer au développement de par- cours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevés. - Mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.				
P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves	- En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages. - Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences. - Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des	Repère difficilement les difficultés des élèves, sans faire de lien avec les attendus et objectifs d'apprentissages. *** Constata les erreurs et les réussites des élèves sans les n'analyser ni les exploiter. *** Construit une évaluation peu cohérente avec les objectifs d'apprentissages travaillés en classe.	Identifie partiellement les difficultés des élèves et adapte ponctuellement ses stratégies didactiques et pédagogiques. *** Signale aux élèves leurs erreurs et identifie quelques pistes pour faire progresser les élèves. *** Valorise les réussites des élèves et les rend partiellement explicites. *** Appréhende la nécessité de proposer des	Identifie et caractérise les difficultés des élèves et adapte régulièrement ses stratégies didactiques et pédagogiques. *** Analyse les erreurs et s'appuie sur elles pour réguler son enseignement. *** Valorise et analyse les réussites des élèves et les rend explicites. *** Rend explicite les progrès et les acquis des	Aide les élèves à verbaliser et dépasser leurs difficultés par un étayage adapté. *** Met au service des apprentissages du collectif les erreurs et les réussites des élèves. *** Intègre pleinement l'évaluation dans les processus d'apprentissages. *** Diversifie la typologie des évaluations en identifiant leurs objectifs

	acquis. - Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation. - Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes. - Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.	*** L'évaluation est détachée de la construction des apprentissages.	feedbacks réguliers sans les formaliser efficacement. *** Conçoit quelques outils et ressources d'évaluation peu explicites pour les élèves.	élèves et définit quelques critères. *** S'approprie des outils d'évaluation et les utilise de manière adaptée aux objectifs d'apprentissage poursuivis. *** Essaie de diversifier la typologie des évaluations sans en définir clairement leurs objectifs spécifiques. *** Propose ponctuellement des activités d'auto-évaluation aux élèves avec quelques critères de réussite. *** Explicite et formalise des feedbacks réguliers aux élèves. *** Communique aux élèves et aux parents les résultats des élèves et leurs progrès.	spécifiques. *** Formalise des niveaux de maîtrise et des critères d'évaluation explicites et exploitables par les élèves dans une démarche d'autoévaluation.
--	--	--	---	---	--

Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes

Compétences/Degrés de maîtrise	Descripteurs	Niveau 1 Maîtrise insuffisante	Niveau 2 En cours d'acquisition Attendu fin M1	Niveau 3 En bonne voie Attendu fin M2	Niveau 4 Maîtrise satisfaisante
D1. Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information	-Connaître les principaux éléments des théories de l'information et de la communication. - Connaître la réglementation en matière d'usage des outils et des ressources numériques ; connaître le droit de l'information ainsi que les principes et les modalités de la protection des données personnelles et de la vie privée. - Connaître les principaux concepts et analyses en sociologie des médias et de la culture. - Savoir définir une stratégie pédagogique permettant la mise en place des objectifs et des apprentissages de	Possède peu de connaissances et de compétences propres à l'EMI. *** Rencontre des difficultés pour définir une stratégie pédagogique permettant la mise en œuvre de l'EMI. *** Enseigne sans développer l'autonomie des élèves.	Connaît les concepts fondateurs en science de l'information et de la communication (SIC) : théories de l'information, usages et pratiques de l'information, théories des médias... *** Connaît et sensibilise les élèves au respect du droit relatif à l'information et à la documentation. *** Connaît le droit de	Maîtrise les concepts et théories en SIC et transmet une culture de l'information aux élèves. *** Forme les élèves aux enjeux du droit de l'information. *** Forme à des pratiques citoyennes et responsables en matière d'usage de l'information. ***	Maîtrise les connaissances et compétences propres à l'EMI, en les actualisant en tant que de besoin. *** Sait mettre ces connaissances et compétences en action, au service de la réussite et de l'épanouissement de chaque élève. *** Joue pleinement son rôle de conseiller des autres membres de

	l'éducation aux médias et à l'information (EMI), en concertation avec les autres personnels d'enseignement et d'éducation. - Faciliter et mettre en œuvre des travaux disciplinaires ou interdisciplinaires qui font appel à la recherche et à la maîtrise de l'information. - Accompagner la production d'un travail personnel d'un élève ou d'un groupe d'élèves et les aider dans leur accès à l'autonomie.		l'information en milieu scolaire : exception pédagogique, droit à l'image, RGPD... *** Développe son propre esprit critique face aux médias et à l'information. *** Connaît les pratiques informationnelles et numériques des élèves et leur rapport aux médias. *** Transmet aux élèves les éléments (connaissances et outils) pour les guider dans leurs recherches d'information et les accompagner vers une plus grande autonomie dans les démarches	Contribue à la prise de recul critique dans l'usage des divers médias, en s'appuyant sur les pratiques informationnelles des élèves. *** Articule les objectifs info-documentaires aux objectifs pédagogiques et didactiques, dans le cadre des projets menés en coopération avec d'autres membres de l'équipe éducative. *** S'appuie sur les dispositifs (programmes, socle commun, parcours...) pour mettre en place l'acquisition d'une culture de l'information et des médias.	l'équipe éducative, dont le chef d'établissement.
--	---	--	---	--	--

			d'investigation en fonction de leurs besoins. *** Assimile suffisamment les concepts en EMI pour construire une mise en œuvre appropriée d'un point de vue didactique. *** Connaît les enjeux sociétaux, éthiques, économiques... des médias. *** Connaît l'ensemble des dispositifs lui permettant d'exercer sa mission pédagogique et éducative.	*** Collabore avec les différents partenaires impliqués dans l'EMI. *** Met en place des séquences pédagogiques permettant la compréhension par les élèves des différents enjeux des médias et de l'information. *** Définit une stratégie pédagogique permettant la mise en place des objectifs et des apprentissages de l'EMI. *** - Identifie les besoins des élèves en	
--	--	--	---	--	--

				autonomie au CDI et apporte des réponses adaptées (aide ponctuelle, conception d'outils, aménagement des espaces...). *** Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des dispositifs favorisant l'autonomie des élèves (tutorat, devoirs faits, accompagnement personnalisé...).	
D2. Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir	- Maîtriser les connaissances et les compétences bibliothéconomiques : gestion d'une organisation documentaire et d'un système d'information, fonctionnement de bibliothèques publiques ou centres de documentation, politique d'acquisition, veille stratégique, accueil et accompagnement des publics, animation et	Éprouve des difficultés à initier la mise en œuvre d'une politique documentaire de l'établissement. *** Rencontre des difficultés pour identifier les besoins des élèves et des adultes qui l'entourent pour ce qui relève des	S'approprie progressivement la gestion de l'organisation documentaire. *** Connaît et assimile les compétences de base en bibliothéconomie.	Impulse les échanges et le dialogue au sein de la communauté scolaire sur les ressources documentaires et informationnelles. *** Expérimente des outils de recueil de données pour identifier les	Élabore la politique documentaire appropriée à son contexte d'exercice, en mobilisant tous les acteurs concernés. *** Évalue cette politique documentaire pour l'actualiser en conséquence.

	formation, politique de lecture, évaluation. - Recenser et analyser les besoins de la communauté éducative en ressources documentaires et informationnelles. - Être maîtres d'œuvre de l'organisation des ressources pédagogiques de l'établissement et de leur mise à disposition - Proposer une politique documentaire au chef d'établissement, en relation avec les autres membres de la communauté éducative et en lien avec le projet d'établissement.	ressources documentaires et informationnelles. *** Rencontre des difficultés pour organiser les ressources pédagogiques de l'établissement et leur mise à disposition.	*** Amorce une réflexion sur les besoins des usagers et sur les outils de recueil de données. *** S'approprie les concepts de politique documentaire (analyse des besoins, politique d'acquisition et de communication).	besoins des différents publics. *** Inscrit son action de gestionnaire de ressources dans le cadre d'une réflexion sur la politique documentaire de l'établissement. *** S'appuie sur la méthodologie de la démarche de projet comme cadre d'action.	*** Définit et met en œuvre une politique d'acquisition et de diffusion de l'information répondant aux besoins de tous les publics, en s'appuyant sur la consultation des usagers et des instances.
D3. Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement	- Organiser et gérer le centre de documentation et d'information (CDI) en veillant à la diversité des ressources et des outils mis à disposition des élèves et en s'appuyant sur la situation particulière de chaque établissement (collège, lycée général et technologique, lycée	Identifie approximativement son rôle pour l'organisation et la gestion du CDI. *** Ne favorise pas la fréquentation du CDI.	Prend en compte les besoins des usagers du CDI : rechercher, sélectionner, organiser, diffuser et mettre à disposition des ressources pertinentes. - Crée une dynamique de diffusion	Favorise la fréquentation du CDI en rendant le lieu attractif, en veillant à la modularité des espaces et des fonctions. ***	Organise et gère le CDI en permettant à chaque usager d'accéder, facilement et rapidement, aux ressources et informations qui répondent à ses besoins.

	professionnel). - Organiser, en liaison avec l'équipe pédagogique et éducative, la complémentarité des espaces de travail (espace de ressources et d'information, salles d'études, etc.) et contribuer à les faire évoluer de manière à favoriser l'accès progressif des élèves à l'autonomie. - Maîtriser les différentes étapes du traitement documentaire, les fonctionnalités des logiciels documentaires ainsi que les principes de fonctionnement des outils de recherche d'informations. - Participer à la définition du volet numérique du projet d'établissement et faciliter l'intégration des ressources numériques dans les pratiques pédagogiques, notamment lors des travaux interdisciplinaires.	*** Ne facilite pas l'accès aux ressources et la diffusion de l'information au sein de l'établissement. *** Conduit une veille informationnelle partielle, et sans lien avec les besoins des élèves et des adultes qui l'entourent.	de l'information dans l'établissement. *** Connaît les règlements en vigueur concernant l'accueil du public (règlement intérieur) et la sécurité (PPMS). *** Réfléchit à l'organisation de l'espace. *** Maîtrise les fonctions simples du portail documentaire utilisé par les professeures et professeurs documentalistes. ***	Favorise l'accès aux ressources numériques via les outils et services à sa disposition. *** Forme les élèves à la recherche d'informations et à la veille informationnelle. *** Établit les règles de fonctionnement du CDI (horaires, règlement...) en concertation avec les personnels concernés. *** Met en place des espaces informationnels et de travail répondant aux besoins d'apprentissage et de bien-être des élèves,	*** Conduit une veille informationnelle adaptée aux besoins des différents usagers, en les conseillant avec efficacité et pertinence.
--	--	---	--	---	---

			Connait les normes et outils de traitement documentaire. *** Réalise le traitement documentaire complet de ressources simples. *** Découvre la diversité et la spécificité des ressources numériques. *** S'approprie les principaux outils numériques. *** Connaît la diversité des ressources.	en développant leur autonomie. *** Maîtrise des fonctions avancées du portail documentaire utilisé par les professeurs et professeurs documentalistes. *** Maîtrise les outils et les règles de catalogage et d'indexation. *** Réalise le traitement documentaire complet de tous types de ressources. *** Identifie la plus-value et les limites des	
--	--	--	---	---	--

			*** Identifie l'ensemble des acteurs et des espaces dans son environnement.	ressources et des outils numériques dans les pratiques pédagogiques. *** Élabore une politique d'accès à l'information tenant compte du contexte local. *** Communique sur les ressources pour accentuer leur visibilité.	
D4. Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international	- Concourir à la définition du programme d'action culturelle de l'établissement en tenant compte des besoins des élèves, des ressources locales et du projet d'établissement. - Mettre en place des projets qui stimulent l'intérêt pour la lecture, la	Participe à peu de projets ou est rarement à l'initiative des projets qui mobilisent son expertise. *** Appréhende partiellement la place que l'élève doit avoir	Identifie les partenaires au sein des secteurs culturel, éducatif et économique et engage des contacts pour mener des actions avec eux. ***	Réalise des actions impliquant les élèves et de nature à élargir leur ouverture aux cultures artistique, littéraire, humaniste et scientifique. *** Favorise les échanges	Est porteur de projet et force de proposition sur l'ensemble de ses champs de compétences. *** - Sait impulser une dynamique d'établissement, en

	découverte des cultures artistique (et des différentes formes d'art), scientifique et technique et développer une politique de lecture en relation avec les autres personnels d'enseignement et d'éducation, en s'appuyant notamment sur la connaissance de la littérature générale et de jeunesse. - Savoir utiliser les outils et les dispositifs numériques pour faciliter l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur. - Agir au sein d'un réseau de documentation scolaire en vue d'assurer des relations entre les niveaux d'enseignement et d'optimiser leurs ressources. - Être acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel.	dans la définition et la conduite d'un projet. *** Connaît partiellement les possibilités offertes pour créer des partenariats.	Développe sa curiosité intellectuelle par des lectures, des rencontres, des visites... *** Connaît la littérature de jeunesse. *** Identifie les problématiques actuelles de lecture, y compris celles liées à la lecture numérique. *** Connaît les outils numériques de communication et de e-réputation.	entre partenaires extérieurs et la communauté éducative. *** Contribue à l'élaboration de projets dans divers domaines (culturel, économique, professionnel...). *** Contribue à la mise en place de la politique de lecture au sein de l'établissement. *** Contribue à accroître la visibilité du CDI en ligne.	lien avec tous ses interlocuteurs. *** Développe l'autonomie de chaque élève, en le rendant acteur de sa formation et en encourageant ses prises d'initiative. *** Développe un réseau partenarial diversifié.
--	--	--	--	--	---

